

LA BONNE PAROLE

ABONNEMENT (payable en Janvier) Canada et Etats-Unis, 50 cts Etranger, - - - 80 cts	ORGANE DE LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE. Vol. V. DECEMBRE No 10	ABONNEMENT ET REDACTION : Chambre 3, Monument National Boul. Saint-Laurent, Montréal. Tél. Main 7122. Heures de Bureau de 9 h. a.m., à 1 h. p.m.
--	---	--

SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES Les dames patronnesses des oeuvres suivantes: Inst. des Sourdes-Muettes Crèche de la Miséricorde Nazareth Hôpital Notre-Dame Hospice Saint-Vincent-de-Hôpital Ste-Justine [Paul La Providence et Les Incurables Fédération paroissiale de: l'Enfant-Jésus T. S. Nom de Jésus, [Maisonneuve Saint-Henri Saint-Jean-Baptiste Saint-Vincent de Paul La Nativité d'Hochelaga Saint-Arsène Immaculée Conception Saint-Anselme Sainte-Catherine Ste-Philomène de Rose-Sacré-Cœur [mont Sainte-Hélène Saint-Eusèbe Sainte-Clothilde N.-D. du Perpétuel Secours, Ville Emard Cercle des demoiselles de Saint-Pierre Le Foyer Les Ecoles ménagères Cercle d'études N.-Dame Association des: Institutrices catholiques emp. de manufacture emp. de magasins emp. de bureau femmes d'affaires L'Assistance maternelle Colonie de Vacances	REVUE MENSUELLE 	SOMMAIRE Entre Nous <i>Marie Gérin-Lajoie</i> Chronique des oeuvres. Les sympathies de l'âme féminine pour le Christianisme <i>A. C.</i> Le coin du travail: Chronique, correspondance, etc. <i>G. LeMoyné</i> Leconte de Lisle <i>G. M. G.</i> En marge d'un livre <i>Marcelle André</i> Papillon de Novembre <i>Gérini</i> Paix de Noël <i>Justine Haqdel</i> Les vieux noëls. Les cercles d'études: Le programme <i>Florence Fernet</i> L'Entr'aide. Les livres qu'il faut lire. <i>J.-G. Gélinas, ptre.</i> Notre Courrier. Chronique internationale. L'Acadien de 1710 <i>Abbé Lionel Groulx</i>
--	---	---

— ENTRE NOUS —

L'époque tourmentée que nous traversons voit les plus grandes transformations sociales s'opérer et l'esprit cependant ne s'en étonne pas, mais se familiarise aussitôt avec les événements imprévus qui se déroulent.

Les femmes sont particulièrement remarquables par la souplesse avec laquelle elles font face à toutes les exigences actuelles et l'intelligence qu'elles apportent à la solution des problèmes les plus complexes. Reléguées comme elles le furent pendant si longtemps dans le seul domaine des intérêts privés, on serait tenté de croire qu'il tient du prodige de les voir si vite initiées aux questions d'intérêt public et si capables d'en discerner le vrai sens. Mais n'oublions pas que les questions publiques sont similaires à celles de la vie familiale, qu'elles ont avec celles-ci la plus étroite connexion et qu'elles ne s'en distinguent que par leur généralisation et l'ampleur qu'elles reçoivent. Dans ces conditions, la femme, qui a longuement approfondi les besoins intimes du foyer et qui a souvent mesuré l'étendue des lacunes de la loi, peut devenir une auxiliaire précieuse dans l'orientation de la politique nationale. C'est sans doute cette pensée qui a présidé généralement à son affranchissement, dans les pays étrangers. On accorde à la femme le suffrage parce qu'on croit à l'efficacité de son concours: on a foi dans la justice de son jugement, l'expérience fournie par ce que j'appellerai sa spécialisation dans les problèmes domestiques; en un mot la femme vote en raison de son mérite et de la dignité de sa fonction sociale.

Si ces motifs élevés ont pu déterminer ailleurs la concession des droits politiques aux femmes, comment ne pas être humiliées au Canada, en songeant aux raisons qui ont motivé récemment le suffrage féminin dans les élections fédérales.

Ici on fait abstraction de la valeur personnelle de la femme: son inlassable dévouement envers la famille, envers la patrie, ne compte pour rien, elle soutient les œuvres humanitaires, qu'importe; elle est celle qui calme le courroux grandissant des classes souffrantes et maintient par son abnégation la paix sociale, qu'importent ces vertus sur lesquelles s'édifie la grandeur nationale; le législateur ferme les yeux sur ces titres au respect de la femme, et, en lui accordant le droit de vote il ne

s'occupe nullement de reconnaître son mérite, il n'aperçoit en elle qu'une valeur d'emprunt, rayonnement qui lui vient de son entourage; les femmes voteront en raison des liens qui les rattachent aux soldats du front; de sorte que le suffrage est moins un privilège qu'on leur concède qu'un droit accordé aux soldats de voter plusieurs fois par l'intermédiaire de parentes.

Les femmes saisissent trop les nuances pour ne pas comprendre que le droit de vote donné dans ces conditions comporte plus de mépris que d'hommages.

Mais la femme se redressera dans sa fierté: ce droit de vote qu'on lui donne elle s'en servira, soit; mais, elle en usera pour le mettre au service de ses convictions personnelles et elle saura apprécier sainement le sens du départ pour le front de ceux qui lui sont chers. La femme qui a accepté les sacrifices de la séparation, qui a vu partir un père ou un époux, un fils ou un frère, sait bien qu'on trahit le dévouement de ceux-ci en récompensant leur héroïsme par l'asservissement de leur patrie. Quoi, pendant qu'ils luttent là-bas pour le triomphe des principes démocratiques et pour délivrer les nations asservies, on enchaîne ici la liberté; et, le patrimoine national qu'ils ont rêvé de transmettre intact à leur descendance: l'indépendance du peuple, l'autonomie de nos provinces, tout cela menace ruine en leur absence; un gouvernement despotique fait peser sur notre population la contrainte la plus exorbitante qui soit: la conscription, et cela, sans se soucier de la volonté populaire, en refusant systématiquement de consulter le peuple. Que deviennent donc nos traditions sacrées et pourquoi nos pères ont-ils lutté? Ah! toutes les femmes sont remuées jusqu'au fond de l'âme par les malheurs de la patrie et elles tiendront à protester au jour des élections contre ces atteintes portées à nos libertés. Que pas une ne faillisse à son devoir ce jour-là; car, c'est vers elles que nous nous tournons et c'est en elles que nous mettons nos espoirs! Elles ont voix dans l'électorat, qu'elles se prononcent donc pour porter au pouvoir le parti capable de demeurer loyal envers l'Empire sans ruiner un des plus beaux joyaux de la couronne britannique; le vaste dominion du Canada. Souvenons-nous que c'est à la patrie que nous nous devons d'abord.

Marie Gérin-Lajoie.

Chronique des Oeuvres

Les "Soupers aux Huitres" annuels donnés à l'**Institution des Sourdes-Muettes** ont été couronnés d'un brillant succès, lequel fait honneur à la grande charité de nos bons citoyens qui profitent de cette occasion pour confirmer leur haute et bienveillante sympathie à l'œuvre des Sourdes-Muettes.

Les Directrices de cet Etablissement, touchées de ce nouveau bienfait de la douce Providence, tiennent à exprimer leur vive gratitude à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette entreprise. Leur reconnaissance s'adresse spécialement aux dames organisatrices et aux jeunes filles dont le dévouement inlassable et le travail intelligent ont largement coopéré au succès de cette fête de charité.

Cercle d'études Notre-Dame. — A la réunion du 15 décembre, Mlle Beaudry, parlera de Mme Lucie F. F. Goyau et Mlle Le Moyne des Associations professionnelles.

Crèche de la Miséricorde. A l'approche des fêtes, vous recevrez Mesdames un tout petit bas de la part des pauvres enfants de la crèche. Laissez-vous attendrir par leur muette prière. Mettez-y l'aumône qu'ils viendront solliciter. Que par vos soins, la joie de Noël dépasse le seuil de vos foyers et aille consoler la misère d'innocentes victimes. Petite ou grande, l'offrande déposée dans le bas traditionnel sera reçue avec la plus vive gratitude par les religieuses.

Fédérations paroissiales. — La clôture des concours de bébés se poursuit dans toutes les paroisses et partout ont lieu des distributions de prix aux mères les plus assidues à fréquenter les Gouttes de lait. Ces encouragements ont une grande influence pour convaincre le public de l'importance de la lutte que nous menons contre la mortalité infantile, et l'opinion populaire s'empare de cette idée.

A *Saint-Arsène* un joli euchre a eu lieu au profit des œuvres paroissiales fédérées.

A *Ville Emard* une assemblée générale de la Fédération paroissiale a été tenue sous la présidence du curé et monsieur l'abbé Maurice a bien voulu donner la conférence.

Comité des œuvres économiques. — Le Cercle d'étude du comité a définitivement arrêté son programme pour l'année 1917-1918. Voici la liste des sujets soumis à l'étude :

Novembre. — Les coopératives de consommateurs et la possibilité de leur établissement dans les associations professionnelles.

Décembre. — Le travail féminin. Analyse de l'œuvre de Mlle Rochebillard.

Janvier. — Le mouvement féministe étudié dans "La Femme de demain" d'Etienne Lamy.

Février. — Même sujet étudié dans: Féminisme et Christianisme de Mgr Sertillange.

Mars. — L'action sociale. Le père Joseph-Papin Archambeault S. J. dans les publications 65, 66, 67, 68, de l'Ecole Sociale Populaire.

Avril. — Le travail.—Régime du travail par Garriguet.

Les séances d'étude ont lieu le troisième dimanche du mois au secrétariat de la fédération Ch. 3 du monument national. Les personnes qui désirent y assister sont les bienvenues.

Les sympathies de l'âme féminine pour le Christianisme au début de l'Eglise

Ce titre marque, à la fois, le but et les limites de notre modeste étude. Rappelant, à grands traits, le fait historique de la conquête de l'âme féminine par le Christianisme, à une époque où elle ne subissait pas encore ces influences, qui sont l'hérédité, l'éducation, l'exemple, l'atmosphère ambiante, nous en cherchons la "raison psychologique", dans les dispositions naturelles de cette âme.

Il est à peine besoin de noter que, dans ce travail de transformation, les causes d'ordre surnaturel revendiquent la première place, la plus large part d'efficacité: les miracles et les prophéties, qui ont accompagné la prédication de l'Evangile, la grâce intérieure, qui éclairait les intelligences et sollicitait les volontés, sont les facteurs principaux dans l'œuvre de la conversion.

La Samaritaine a été gagnée au Christ, parce qu'elle a reconnu en lui "le Prophète, un homme qui lui a dit ce qu'elle avait fait." Les femmes, assemblées sur le bord d'une rivière, à Philippes de Macédoine, embrassent la religion nouvelle, parce que, à chacune d'entre elles, comme à Lydia, marchande de pourpre de Thyatire, "le Seigneur ouvrit le cœur, pour qu'elle fut attentive à ce que disait Paul." Nous faisons, cependant, abstraction, pour le moment, de cette intervention personnelle et immédiate de Dieu, pour ne considérer que les "causes positives", c'est-à-dire, les sympathies natives de l'âme féminine pour J.-C. et sa Religion.

I

Cette sympathie s'est manifestée ostensiblement: l'Evangile, le livre des Actes, les Epîtres apostoliques, l'histoire de l'Eglise primitive le prouvent surabondamment. Les femmes de tout âge et de toute condition sociale ont subi l'ascendant personnel du Christ, durant son ministère, en Judée, en Galilée, et en Samarie; et, plus tard, à la diffusion de la bonne nouvelle, par ses prédicateurs, lui ont donné leur foi et leur amour. Ainsi, quoi de plus significatif, à cet égard, que la confiance des mères, qui amènent à Jésus leurs petits enfants? que l'admiration enthousiaste de cette femme du peuple, qui proclame bienheureuse la mère du divin orateur? que l'amour reconnaissant de la pécheresse convertie de Magdala et de sa sœur Marthe? que le dévouement des pieuses "ménagères", qui accompagnent le Maître? que les sympathies touchantes, témoignées à l'Agneau de Dieu, du commencement à la fin de son sacrifice, par l'épouse de Pilate, par les filles de Jérusalem sur la Via Crucis, enfin par les héroïques témoins de la scène finale, au Calvaire? Celles-ci devaient être favorisées des premières apparitions du Christ ressuscité.

Les Apôtres, à leur tour, ont rencontré, dans l'exercice de leur ministère de "pêcheurs d'hommes", de ces généreuses femmes, désireuses du "don de Dieu", et jalouses de conserver "la parole précieuse" achetée à grand prix: l'Esprit Saint en a consigné les noms dans le livre inspiré. Ce sont, par exemple, Marie, mère de Jean Marc, qui donnait l'hospitalité à Saint Pierre sorti de prison; les chrétiennes de Damas que Saül avait ordre de ramener enchaînées à Jérusalem; la charitable Doveas, qui fabriquait des tuniques et des vêtements pour les pau-

vres de Joppe, et que le chef des douze ramena miraculeusement à la vie; Lois et Eunicé, l'aïeule et la mère du disciple Timothée; Damaris, convaincue par le discours prononcé à l'Aréopage d'Athènes; la noble juive, citoyenne romaine, Priscille, que Paul rencontra avec Aquila son époux, à Corinthe; les deux l'accompagnèrent jusqu'à Ephèse, où ils complétèrent l'instruction religieuse du Juif Alexandrin Apollo; Evodie et Syntyché, à qui l'Apôtre rend cet hommage, qu'elles ont combattu, pour l'Évangile, avec lui, et avec Clément; Appia, l'épouse du carissime ami Philémon; à ces noms, il faudrait ajouter tous ceux que contiennent les salutations finales des Épîtres pauliniennes, et qui prouvent que leur auteur comptait de précieuses amitiés parmi les néo-converties, en Italie, en Grèce, en Macédoine, et dans l'Asie Mineure. — Terminons cette nomenclature par "l'elur Kyria" ou "Dame Electa", à qui Saint Jean dédia sa deuxième épître, honneur bien délicat, pour une femme, de recevoir une lettre, dictée par Dieu lui-même.

Durant les siècles, qui suivirent l'ère apostolique, la fidélité du sexe féminin à son libérateur et bienfaiteur ne s'est pas démentie, et le livre d'or de la Virginité et du Martyre a enregistré ses luttes et ses triomphes avec une note distinctive: Cécile et Apies à Rome, Agathe et Lucie, en Sicile, Perpetue et Félicité en Afrique, et toute une armée à leur suite ont laissé transparaître "une âme virile dans un corps féminin", et il faudrait remettre sous nos yeux les admirables pages de l'Histoire des Persécutions et les dix leçons sur le Martyre Chrétien, par Monsieur Paul Allard, pour mesurer l'étendue du champ de bataille, et apprécier la valeur de la victoire remportée par les femmes, qui s'y sont illustrées.

Le cadre que nous nous sommes tracé, et les limites que nous avons fixé à notre petite enquête historique, nous obligent à nous arrêter ici, à la fin de l'âge post apostolique.

C'est maintenant le moment de nous poser la question: le Christianisme, considéré dans son Fondateur, dans son enseignement dogmatique et moral, son culte liturgique, a trouvé un accueil sympathique dans l'âme de la femme: pourquoi cela?

Les réponses que nous allons donner à la question, prise point par point, n'ont pas la prétention d'être des définitions ex cathedra, des jugements sans appel; elles n'ont que l'autorité d'opinions personnelles, que nous tâcherons d'établir sur la base de l'enseignement révélé, et de fortifier d'arguments philosophiques et théologiques, les seuls qui nous semblent convaincants.

Du reste, cette expression franche de notre manière d'interpréter un fait d'histoire, pouvait être l'ouverture d'un débat intéressant auquel nous invitons les gentilles lectrices de cette revue.

II

1° La personne, du divin Fondateur.

Il est incontestable que la personnalité du Christ a exercé l'influence prépondérante sur l'âme de la femme, parce qu'elle incarnait l'idéal rêvé par elle, répondait parfaitement aux légitimes exigences de son cœur: elle révélait au monde juif et païen un homme, dépouillé de tout égoïsme, un homme qui a su aimer, au sens le plus élevé et le plus complet du mot. Les pages de l'Évangile, les discours consignés au livre des Actes, les épîtres apostoliques, la catéchèse primitive, tendent à démontrer que "Charitas Christi urget nos", la puissance d'attraction

du cœur de Jésus est irrésistible: la femme devait céder la première. Développons un peu cette raison.

Jéhovah avait dit: "Il n'est pas bon que l'homme soit seul: je lui ferai une aide semblable à lui".

Une "aide": c'est-à-dire, que, dans le plan primitif du Créateur, l'homme et la femme se complètent l'un l'autre, l'un est pour l'autre, l'un se doit à l'autre, l'un travaille au bonheur de l'autre, et, comme vouloir la félicité à quelqu'un c'est l'aimer, l'amour mutuel, un amour "altruïste", et non "égoïste", résumait donc les relations des deux sexes.

Une aide "semblable à lui": c'est-à-dire que pour les deux conjoints, il y a identité de nature, d'origine, de foi, même somme de droits et d'obligations; ce qui, il faut le remarquer, n'exclut pas la diversité des fonctions familiales et sociales, et surtout la subordination hiérarchique essentielle à toute société.

Quatre commentateurs de ce duel divin en ont défini la portée. D'abord Adam lui-même: "Celle-ci est os de mes os, et chair de ma chair". Puis Dieu lui-même: "C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair". Notre Seigneur répète textuellement cette injonction; et ajoute: "Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair". Enfin St Paul: "C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes, comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. Car jamais personne n'a haï sa propre chair". Ainsi donc la similitude confine à l'identité, l'amour doit créer l'unité morale: c'est le dispositif divin qui assure à la femme le droit d'être respectée et d'être aimée.

Le péché ne devait rien modifier à ce plan primitif, ne devait pas affaiblir ce pacte initial.

Il est vrai que la sentence fulminée contre la femme coupable renfermait cette clause: "Ton désir se portera vers ton mari et il dominera sur toi" (texte original). "Tu seras sous la puissance de ton mari, et il te dominera" (texte de la vulgate); mais n'allons pas confondre un acte de la prescience divine avec un précepte de sa volonté: Dieu légifère, et il prophétise ce qui arrivera. La glose suivante nous paraît justifiée au double point de vue de la foi et de la raison: "Ton désir se portera vers ton mari", puisque tu en attendras la protection de ta faiblesse, la défense de tes droits, la coopération à ton bonheur: toutes choses qu'il t'est permis de désirer et d'espérer.

"Tu seras sous sa puissance", parce que c'est lui, dira plus tard St Paul, qui est le chef de la femme, le dépositaire de l'autorité dans la société domestique, puissance morale, qui en assure l'existence et le fonctionnement normal.

"Il te dominera" par le prestige de son génie, par la maîtrise qu'il exercera sur la nature, par la grandeur imposante de ses œuvres.

Cette disposition prise à l'égard de la femme n'a rien de déshonorant, rien qui légitime des récriminations... Mais, par ailleurs, n'oublions pas que c'est un juge qui prononce une condamnation; et alors le caractère pénal de la sentence, se trouve dans son sens prophétique. Dieu promet donc, que, par la malice de l'homme, en réponse à son désir il abusera de la faiblesse de la femme, que sa puissance d'autorité dégénérera en tyrannie, que sa domination sera du despotisme; et, tout cela, parce que à l'amour dévoué "pour la moitié de lui-même", aura succédé l'égoïsme, qui est au fond de toute nature viciée.

L'histoire des temps qui ont précédé la venue du Christ nous montre l'homme faisant comme un effort pour prouver la réalisation de la prophétie de l'Eden.

Philosophes, juriconsultes, littérateurs, auteurs dramatiques, historiens, sont des témoins à charge contre les abus de force, d'autorité, et de position sociale, dont l'homme païen s'est rendu coupable à l'égard de la femme, réduite à la condition d'esclave, privée de tout droit juridique. La documentation est surabondante. Au sein de la théocratie juive, la situation faite à la femme est, sans doute, moins humiliante, plus humaine; la double influence de la révélation positive et de la loi mosaïque se fait sentir: mais, ici encore, comme on est loin de l'idéal proposé par Dieu! En particulier, la tolérance de la polygamie et du divorce mitigé, celui-ci concédé à la dureté du cœur des hommes, ouvre la porte à des injustices flagrantes. Deux petits faits évangéliques montrent la déviation du sens moral. Les Pharisiens abordent Jésus, et lui demandent cyniquement: "Est-il permis à un homme de répudier sa femme, pour quelque raison que ce soit?" En réponse, le divin Maître rappelle la loi primitive de l'indissolubilité du lien conjugal, concède son relâchement temporaire, dans certains cas, et il promulgue de nouveau que le mariage sera désormais soustrait au caprice de l'homme. Ecoutez la réponse des rigoristes juifs, aussi cynique que la question qu'ils avaient posée: "Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il vaut mieux ne pas se marier!" L'égoïsme masculin s'étale ici dans toute sa laideur.

Une femme est surprise en flagrant délit de crime d'infidélité: les mêmes moralistes officiels, Pharisiens et Scribes, la traînent aux pieds de Jésus, et réclament l'application rigoureuse de la loi, il faut la lapider. De son complice il n'est pas même fait mention, de son châtiement il n'est pas question: encore un peu plus, il pourra se vanter de sa triste aventure. Mise en pratique de l'odieuse système des "deux poids et des deux mesures".

Nous ne surprendrons donc personne, en concluant notre rapide aperçu historique, par cette affirmation que la femme qui admire, apprécie, et juge par l'intelligence, souvent sous la pression du cœur, avait fini par méconnaître les qualités et les mérites réels de l'homme; la défiance, le mépris, la haine même remplissaient son âme déçue et désabusée. C'est à cette femme, qui n'a vu jusque-là, dans l'homme, que la personnification de l'égoïsme, qu'un maître sans cœur, qu'est apparue la douce image de celui que les prophètes avaient appelé le "plus beau des enfants des hommes".

"Formé d'une femme", dira plus tard saint Paul, et donc semblable aux autres, né sous la Loi, qui est un régime de crainte, il est cependant tout charité, tout dévouement, tout miséricorde.

C'est un être supérieur par sa science, par sa sainteté, par sa puissance sur la nature, sur l'homme, sur Dieu lui-même, disons le mot, la transcendance de sa nature éclate à tous les regards... Et, pourtant, il a une prédilection marquée pour les petits, les humbles, les pauvres, les délaissés du monde; dans son ministère de salut, en particulier, il a fait une place d'honneur aux quantités négligeables du paganisme, l'esclave, la femme, et l'enfant.

Quelques scènes évangéliques nous font voir que ce n'est pas en vain, cette fois, que "le désir de la femme s'est porté vers l'homme": celui-ci lui a ouvert les trésors de son savoir, de sa vertu, de son amour, bienfaisant.

L'intelligence surhumaine du Christ sent que l'hémorroïsse a touché, craintive mais confiante, la frange de son vêtement: mais c'est pour lui dire: "ma fille ayez confiance, votre foi vous a sauvée".

L'intelligence surhumaine du Christ sait l'état psychologique et moral de la Samaritaine, de Marie, la pécheresse publique, mais c'est pour les convertir et les absoudre. La sainteté du Christ rejette toute alliance avec le péché, mais ne l'éloigne pas du pécheur, ne ferme pas son cœur à la pitié pour lui. Contre le scandale hypocrite des Scribes et des Pharisiens, il défend deux malheureuses accusées: "Que celui de vous qui est sans péché, jette le premier contre elle une pierre... Et moi je ne te condamne pas; va et ne pêche plus".

"Beaucoup de péchés lui sont remis, car elle a beaucoup aimé... Ta foi t'a sauvée, va en paix". Le jeune thaumaturge met sa merveilleuse puissance au service de la faiblesse féminine: c'est à la prière d'une femme qu'il fait son premier miracle, grâce aux larmes de la veuve de Naïm, des sœurs de Lazare, de la mère Syro-Phénicienne, qu'il arrache à la mort ses victimes si chères.

Quelle révolution profonde et soudaine opérée dans un monde pétri d'égoïsme! Quelle reconfortante perspective pour l'âme aimante de la femme, que l'avènement du règne de l'amour désintéressé, de la charité universelle! Et c'est la personne de Jésus qui inaugure ce nouvel ordre de choses.

(la suite prochainement).

A. C.

AYONS PITIÉ

Au moment des fêtes, les magasins vont regorger de monde. De toutes jeunes filles, frêles comme tant d'autres, vont être là debout depuis neuf heures du matin jusqu'au soir et qui sait, peut-être jusqu'à dix et onze heures du soir. Songeons à la fatigue qu'elles vont éprouver. Et pour leur éviter un surcroît de besogne, faisons nos achats de préférence le matin et aussitôt que possible afin de ne pas contribuer à l'encombrement des derniers jours.

Si chacune de celles qui vont lire ces mots prenaient la ferme résolution d'en tenir compte, il y aurait aux foyers de nos petites travailleuses, un peu plus de bonheur cette année, un peu moins d'inquiétude dans les yeux des vieux parents... tandis que l'on fêtera partout Noël et le jour de l'An.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé: \$10,000,000 — Capital versé et

Total de l'actif, \$42,500,000

Fonds de réserve: \$7,700,000

CONSEIL DE DIRECTION: J.-A. Vaillancourt, *Président*; Hon. F.-L. Béique, *Vice-Président*; A. Turcotte; E.-H. Lemay; Hon. J.-M. Wilson; A.-A. Larocque; A.-W. Bonner. — Beaudry Leman, *Gérant général*; F.-G. Leduc, *Gérant du bureau principal*; Yvon Lamarre, *Inspecteur*; J.-C. Thivierge, *Contrôleur*.

Toute personne peut ouvrir un compte à notre département d'épargne, avec un dépôt de \$ 1. Nous accordons l'intérêt au plus haut taux courant à tous les dépôts d'épargne.

LE COIN DU TRAVAIL

Chronique

L'une d'entre vous mes amies, demande ce que l'on entend par syndicat, coopérative, mutualité.

Comme ce sont là les trois principales formes de l'association ouvrière, et que celle-ci plus que jamais se forme un peu partout et prend de grandes proportions, nous avons cru bon de donner à cette question plus d'attention que nous ne pourrions lui en accorder dans le coin de la correspondance; elle fera donc aujourd'hui le sujet de la chronique.

**

Le syndicat, la société de coopération, la mutualité, sont toutes trois des associations qui tendent à améliorer la vie économique de ceux qui travaillent, tout en remplissant chacune une fonction particulière.

Le syndicat est une association libre formée entre personnes exerçant la même profession, des métiers similaires ou des professions connexes en vue de l'étude ou de la défense de leurs intérêts économiques.

Les syndicats comportent trois grandes divisions qui sont: le syndicat patronal composé de patrons seuls; le syndicat ouvrier composé d'ouvriers seuls; le syndicat mixte où se réunissent patrons et ouvriers, et qui est bien la plus haute forme de l'idée syndicaliste.

Rappelons pour éviter toute confusion que l'appellation: syndicat agricole, industriel, de professions libérales, etc, marque simplement la profession de leurs membres; et que le syndicat est dit chrétien, neutre, socialiste, libéraliste, etc, suivant l'esprit de parti qui les anime.

Pour tous, l'association syndicale est une force et un bienfait si elle est bien organisée et bien dirigée.

Elle est une force pour les patrons qui peuvent grâce à l'entente qui règne entre eux, faire face au pire des ennemis, la concurrence; et empêcher la dépréciation des marchandises, la baisse des prix, etc.

Elle est une force pour les ouvriers, qui, groupés avec ordre, deviennent en état d'améliorer les conditions de leur travail, de veiller à ce que le contrat de travail soit rédigé avec équité, que toutes les clauses en soient observées et qu'une juste rétribution leur soit assurée.

Le syndicat est encore un bienfait en ce qu'il fournit à tous, des bureaux d'études, d'information, de placement, de la plus grande utilité tant pour le patron que pour l'ouvrier; en ce qu'il maintient l'honneur professionnel par l'établissement de cours gratuits de toutes sortes, comme nous en avons dans nos associations professionnelles; il est un bienfait enfin parce qu'il ménage aux syndiqués dans toutes contestations qui peuvent s'élever entre employés et employeurs, des arbitres rapporteurs, prêts à défendre judicieusement en justice les droits de chacun.

Tels sont les principaux avantages qu'offre le syndicat.

**

La deuxième grande forme de l'association ouvrière est la société de coopération, dite aussi plus simplement *coopérative*.

Les *coopératives* sont des associations de personnes qui mettent en commun une part de leurs ressources, pour l'organisation d'une entreprise, et cela dans le but de bé-

néficier des profits qui reviendraient à un tiers si l'on devait recourir à ceui-ci.

Le principe commun est donc la suppression d'un intermédiaire pour bénéficier de sa part de profits. Les coopératives revêtent en général trois formes différentes.

Il y a en premier lieu la coopérative de *production*, ayant pour but la suppression de l'entrepreneur dans la production d'un objet quelconque, laissant ainsi aux ouvriers tous les profits réalisés dans l'achat de la matière première; dans la location ou l'achat d'un atelier et de l'outillage; dans la vente même de ces produits qu'ils offriront directement aux consommateurs, sans l'intermédiaire de l'entrepreneur ou du marchand.

La seconde forme de la coopérative est celle dite de *consommation* qui a pour but d'approvisionner les associés à meilleur compte en achetant directement à même la caisse commune, des producteurs ou des marchands en gros, supprimant ainsi tous les intermédiaires, débitants et revendeurs, qui prenaient à leur tour leurs profits dans la vente de tout objet de consommation.

Notons qu'outre les bénéfices d'argent obtenus, la coopérative de consommation permet de mieux surveiller la qualité, les poids et mesures des marchandises achetées dans le gros, et habitue l'associé-consommateur à payer comptant comme l'exige une clause de la société.

En troisième et dernier lieu vient la coopérative dite de *crédit*, qui a pour but de supprimer la société de prêt, le banquier, surtout l'usurier. Par des dépôts mis en commun, les associés constituent une caisse d'épargne où ils pourront trouver à l'heure nécessaire, des prêts gratuits ou à un taux peu élevé.

**

Il nous reste à parler de la Société de *Mutualité* dernière des trois principales grandes associations ouvrières.

Les *Mutualités* sont des institutions subventionnées à parts égales par les ouvriers associés qui s'imposent ainsi des sacrifices temporaires en prévision des mauvais moments de la vie.

Leur fonctionnement est d'une simplicité parfaite: par une convention établie entre ses membres, chacun verse chaque mois à la caisse commune une cotisation peu élevée, et ce produit collectif est destiné à venir en aide aux sociétaires que le malheur frappe.

A peu près toutes nos associations professionnelles possèdent de ces mutualités dont la création est due au grand esprit de prévoyance de nos associées sans doute, mais surtout à leurs beaux sentiments de charité chrétienne.

Dans tous les pays les mutualités ont créé: l'assurance en cas de maladie, de vieillesse, de mort; des rentes à l'époux qui survit et aux enfants; des allocations en cas de chômage, etc.

Notons encore les assurances mutuelles agricoles contre la grêle, l'incendie, la mortalité du bétail; les mutualités scolaires qui enseignent à l'enfant la prévoyance et l'épargne tout en lui formant pour plus tard un capital, et les caisses-dotations qui sont pour les jeunes filles d'un égal bienfait matériel et éducatif.

Monsieur Alphonse Desjardins qui a déjà fait un si grand bien par ses caisses populaires, a le premier fondé au Canada les caisses-dotations. Lévis posséda la première, fondée il y a trois ans. Hull puis Sherbrooke ont suivi

LE COIN DU TRAVAIL

(Suite)

l'exemple et ont lieu de s'en féliciter.

Si je vous parle un peu longuement des caisses-dotations, c'est afin de faire naître chez quelques-unes peut-être le désir de faire partie de ces associations.

La mutualité se fait bienfaisante sous bien d'autres formes encore, qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Pour résumer cette déjà trop longue chronique, disons que les syndicats, les coopératives, les mutualités ont pour but commun, les intérêts économiques du travailleur dont ils se partagent le soin et la défense. Le syndicat le protège dans l'exercice même de son travail; la société de coopération protège l'emploi de son gain, de ses économies; la mutualité, grâce à une prévoyante et charitable action répare les mécomptes de son labeur.

Georgette LeMoynes.

Correspondance

Abeille ouvrière. — Vous trouverez dans la chronique du jour une réponse à l'intéressante question que vous posez sur les syndicats, coopératives et mutualités.

Pauvère. — La "loi des sièges" dont il est question dans cet article, et que l'association des Employées de Magasin a réussi à faire respecter en plusieurs endroits, est une clause de la législature concernant les édifices publics, et par laquelle les patrons sont obligés de "mettre des sièges en nombre suffisant à la disposition des jeunes filles et des femmes employées de magasin, afin qu'elles puissent se reposer lorsque la nature de leur travail l'exige, ou lorsque le service des clients le permet." Article 3753 des S. R. de Québec, 1909, paragraphe 5.

Maïs oui, vous serez toujours la bienvenue dans ce coin.

G. L.

Chez les Associées. Les réunions du dimanche sont de mieux en mieux suivies. C'est ce que constatent avec

plaisir les présidentes de groupes.

Ne peut-on en conclure, étant donné le caractère tout-à-fait éducatif de ces réunions, que la femme qui travaille prend davantage conscience du rôle économique et social qu'elle est appelée à jouer dans cette longue guerre qui nous accable?

Septembre, octobre et novembre ont donc vu nos travailleuses se rendre en grand nombre tous les dimanches, jours de pluie ou de soleil, au Monument National.

Ces assemblées ont toutes été extrêmement intéressantes et c'est sans flatterie aucune qu'on peut le dire: des conférenciers autorisés et aimés se sont succédé à la tribune; des rapports consolants et bien faits ont été donnés; une discussion vive, et je puis dire entraînant, puis-que bien des timides se surprisent à parler, suivit souvent la conférence, ce qui permit d'éclaircir plus d'un point, de mettre à jour certains abus dont souffrent les ouvrières, de discuter les intérêts des associations.

Soyons reconnaissantes ici, aux conférenciers-professeurs, prêtres ou laïques, qui mettent si chrétiennement je dirais, leur temps, leur science, leurs beaux talents, au service de nos associées, et cela avec une telle gracieuseté, un tel souci d'être utile et de faire du bien.

Dans cette distribution de louanges, il faut en réserver une large part aux aimables artistes — la plupart membres des associations professionnelles, qui à chaque réunion, ont mêlé de douces harmonies à cette gravité des voix et des pensées.

Rappelons en terminant que les Employées de Magasin ont leurs réunions tous les premiers dimanches du mois, les Femmes d'Affaires les deuxièmes, les Employées de Manufacture les troisièmes et les Employées de Bureau les quatrièmes dimanches. Ces réunions ont lieu au Monument National, chambre 15, à 4 heures précises, et non-seulement les membres, mais leurs amies et les amies de celles-ci, — cette parenté du cœur doit bien s'étendre ainsi à tout le public, — y sont cordialement invitées.

G. L.

LECONTE DE LISLE

Un homme n'est jamais uniquement ce qu'il voudrait être, parce qu'il est la résultante de nombreuses actions qui s'exercent sur lui, parfois à son insu.

Quoique la question de la liberté humaine soit toujours chaudement discutée, parce qu'elle a pour corollaire indispensable la question de la responsabilité, je crois que notre pauvre liberté est enfermée en d'étroites limites par des atavismes obscurs, par l'hérédité, les ambiances, l'éducation reçue, et par les événements extérieurs qui se jouent de notre volonté.

C'est surtout dans l'œuvre d'un poète que ces influences multiples se retrouvent aisément, parce que l'art d'un homme est fait de son esprit et de son âme — j'ajouterais de son cœur aussi, même chez les poètes que l'on prétend impassibles et impersonnels.

C'est ainsi que l'on peut suivre dans les poèmes de Leconte de Lisle — ce poète qui n'avait pas de sensibilité,

dit-on communément, — la trace profonde de toutes ces influences qui déterminent la personnalité d'un homme.

Les impressions les plus persistantes sont peut-être les souvenirs d'enfance, qui exercent une longue domination sur la vie. De ses premières années dans l'île Bourbon, Leconte de Lisle a gardé au fond des yeux la vision d'une nature exubérante, d'un soleil accablant qui enveloppe toutes choses d'une torpeur morne aux heures brûlantes du jour. C'est sans doute Bourbon qui donna au poète son amour de la nature et des paysages et qui lui fit comprendre en leur plénitude les doctrines hindoues de l'annéantissement, et le taciturne amour de la mort.

Puis l'ambiance changea; Leconte de Lisle vint en France. Il doit sembler que le séjour de Rennes était un pénible exil pour ce jeune créole habitué aux horizons grandioses, aux arbres géants, aux brumes roses qui flottent sur les mornes déserts, aux cris lointains des fauves. Loin de Bourbon, sa tristesse devint plus profonde, et les difficultés de la vie y vinrent ajouter encore. C'est au premier cadre qui entoura sa vie d'adolescent que Leconte

de Lisle doit cette pièce merveilleuse : *Midi*. C'est certainement là aussi qu'il avait entrevu son magnifique *Jaguar*, ses *Lions*, ses *Taureaux*, qui donnent si parfaitement l'impression de "la chose vue"...

Comme les ambiances, les atavismes ont agi sur Leconte de Lisle. Il était né créole, avec l'amour de la paresse, mais il tenait de ses ancêtres un cœur breton, fait pour rêver aux vieilles légendes, à tous les contes éternels, et un tempérament rude de Normand batailleur et entreprenant. Cela créait en lui des contrastes étranges, qui l'ont souvent fait souffrir, et qui ont largement contribué à son pessimisme.

A son éducation, à sa culture d'humaniste, il doit beaucoup de ses idées premières. *Lucrèce* était une de ses lectures favorites, et, bien que *Lucrèce* soit un disciple enthousiaste d'*Epicure*, de cet *Epicure* si calomnié et dont *Horace* ne flattait guère les disciples — et par conséquent de la trop fameuse doctrine du plaisir, — il n'a pourtant rien de très gai. Il explique l'évolution du monde, il a la haine des religions, et il combat la crainte de la mort... Ces deux dernières idées sont devenues celles de Leconte de Lisle, mais le pessimisme et le Nirvana se sont unis pour lui faire "aimer la Mort".

Il adorait la poésie grecque, et le culte de la Beauté classique et parfaite a fait de lui un Attique véritable. Son pessimisme allait jusqu'à l'amour de la beauté, mais s'arrêtait là.

De cet amour de l'antiquité, où son désir de beauté s'assouvissait pleinement, naquit dans le cœur de Leconte de Lisle un mépris absolu des temps contemporains, trop différents des âges anciens, et de l'homme moderne, dont le poète feignit toujours d'ignorer la psychologie, parce que cet homme-là n'avait plus l'harmonieuse simplicité grecque.

Et par haine de l'heure présente qui voyait sa misère, Leconte de Lisle se jeta à plein cœur dans le passé. Avec un art d'une admirable souplesse, il se fit tour à tour Grec, Latin, Hébreu, Arabe, Persan, Scandinave même. Tous les âges disparus revivaient avec leur physionomie propre et un relief d'une singulière intensité; il ne les jugeait point avec des idées modernes, mais il s'incarnait en eux avec les idées d'autrefois. *Jean Richepin* nous apprend que c'est là la marque d'un grand dramaturge; c'est grand dommage que Leconte de Lisle ne l'ait point compris, et qu'il ne pratiquât pas, lui le Grec d'adoption, le "Nosce te ipsum" de *Socrate*...

Puis, comme il croyait à la philosophie hindoue de la *Maya*, qui fait de l'univers une illusion et de toutes choses les rêves du rêve de *Brahma* — étrange rencontre avec *Shakespeare* qui appelait la Vie l'ombre d'un rêve! — Leconte de Lisle accorda, à toutes ces illusions qui forment le monde, une importance égale. Et sans hésitation, il devint un poète animalier et paysagiste, toujours par haine de l'homme.

Les Grecs lui ayant donné l'amour de la beauté, il voulut faire de beaux vers, et jusqu'à la fin, sonores et merveilleux et cela sur des sujets que bien d'autres eussent repoussés comme indignes... Et voilà comment le culte de l'art grec fonda pour le vers français l'école du *Par-nasse*.

Les événements extérieurs ont peu d'écho dans les poèmes de Leconte de Lisle, qui se considère comme un exilé dans la vie et ne veut pas, de propos délibéré, parler de sa vie et de son temps. Ce qui est certain, c'est que ces débuts pénibles, et les difficultés sans nombre de la

vie matérielle contre lesquelles il se débattit longtemps, ont rendu son pessimisme incurable et lui ont inspiré des vers tels que ceux-ci :

"Moi, je t'envie, au fond du tombeau calme et noir,
D'être affranchi de vivre et de ne plus savoir

La honte de penser et l'horreur d'être un homme."

Pour qu'un être parle ainsi, il faut que l'adversité se soit longtemps acharnée sur lui, et ce désespoir infini trahit à lui seul un infini de souffrance; la soif du néant et de la mort n'est que le désir impérieux du repos...

Leconte de Lisle aspirait ardemment à ce repos sans fin qu'était pour lui la tombe; il avait travaillé frénétiquement, jusqu'à l'épuisement, jusqu'à la perte partielle de la vue; il lui semblait qu'il avait droit au silence éternel, à l'oubli de la vie.

Il semble que sa vie intime n'a pas été aussi calme, aussi dépourvue d'action sur lui qu'on a bien voulu le prétendre. De sa jeunesse même, avant son exil d'Europe, date pour Leconte de Lisle une douleur poignante: il perdit un être cher qui eût suffi peut-être au bonheur de sa vie entière. Il ne s'en est pas consolé, et, trouvant sa vie déserte, il s'est réfugié dans le travail, un travail acharné qui ne permet point à la pensée les retours dans le passé.

S'il avait eu le tempérament expansif des poètes lyriques, Leconte de Lisle eût chanté sa souffrance. Mais il avait ce sentiment exquis que j'appellerai la pudeur d'âme; peut-être avait-il aussi le dédain de la pitié banale et blessante... Sa chère douleur il l'enferma dans une bière, son cœur; et pour qu'on ne vit point les larmes dans ses yeux et les tressaillements douloureux de son visage, il mit un masque, comme faisaient autrefois les acteurs tragiques de la Grèce.

Mais parfois, comme un soupir s'échappe des lèvres trop longtemps serrées; une larme coulait le long du masque — et Leconte de Lisle écrivait le *Manchy*. — Ces abandons étaient infiniment rares, mais ils n'en demeurèrent que plus précieux, plus révélateurs d'une âme.

Il n'y a pas de poètes impassibles, non plus que des poètes impersonnels. Seulement, il ne faut pas donner ce titre divin de poète à des hommes qui ne le méritent point, à un *Delille* par exemple, versificateur d'une si redoutable fécondité...

Tous les poètes — même ceux qui écrivent en prose — tous ceux qui portent en eux l'éternelle poésie sont des souffrants. Ils diffèrent en ce que les uns avouent les tourments de leur sensibilité et s'en font gloire, alors que d'autres s'en cachent comme d'une déchéance. Ces derniers sont les impassibles.

Souvent aussi il arrive que la douleur frappe un cœur de concentration et de silence; on n'entend aucun cri, aucune plainte, mais le mal demeure et fait sourdement son œuvre. Longtemps après, on s'aperçoit que la hache est restée dans la blessure, et que, pareils à ces arbres frappés d'une cognée que l'on ne peut plus retirer, le cœur a grandi dans l'épreuve, élevant plus haut sa blessure...

Non, Leconte de Lisle n'était pas insensible à la douleur; pourquoi donc eût-il écrit ces vers :

"Tais-toi. Le ciel est sourd, la terre te dédaigne.

A quoi bon tant de pleurs si tu ne peux guérir?

Sois comme un loup blessé qui se tait pour mourir

Et qui mord le couteau de sa gueule qui saigne."

Pourquoi les eut-il écrits s'ils n'avaient pas été inspirés par la Muse éternelle, la Douleur?

On a bien dit aussi, que Vigny, le morne désespéré, était dépourvu de sensibilité. C'est une erreur commune à tous ceux qui ne savent pas chercher un cœur qui se dérobe. Chez les plus fiers, chez les plus froids, il est des vers tragiques et poignants, qui ouvrent à la pensée apeurée des horizons larges; au bord de ces horizons lointains, on voit des lueurs d'incendie.... G. M. G.

En marge d'un livre

Monsieur Robert Vallery-Radot vient de publier une anthologie de la poésie catholique, de Villon jusqu'à nos jours. Cette anthologie où les beautés de notre foi éclatent dans toutes leurs splendeurs, est dédiée "à la mémoire sacrée du Souverain Pontife Pie X qui nous réenseigne "à prier sur de la beauté."

Cette brève dédicace nous porte à réfléchir sur ce trésor que bien peu parmi nous, hélas! cherche à posséder: la beauté.

La beauté est partout; elle est dans le sourire de votre enfant, dans le cœur de votre mère, dans la couleur du ciel, dans un rêve, une espérance. Mais pour la trouver il faut la chercher et qui la cherche trouve Dieu. En effet la foi est la grande inspiratrice de la beauté en mettant dans notre vie la charité et l'espérance, comme elle en est la gardienne en y mettant la pureté.

Il y a dans toute existence deux sources de vie et de beauté; la douleur et la joie. Si vous ne buvez à ces deux sources, comme le veut notre foi, vous ne connaissez rien du sens de la vie, du prix de sa beauté. Mais celui qui ira vers elles dans la douceur et l'humilité de son cœur sentira s'élever son esprit. Et c'est sous l'influence de l'ivresse qu'elles procurent que le génie d'un Raphaël et d'un Michel-Ange se révèle, et que le poète parle une langue inoubliable.

Je voudrais que l'on cherchât à inspirer le goût du beau chez les enfants, le sens artistique dans les écoles. Que le maître arrête de temps en temps ces jeunes intelligences sur les beautés qui les entourent, qu'il songe surtout à développer leur esprit d'observation. Je ne sais rien de plus triste qu'un petit enfant, à qui l'on n'a pas su faire aimer les étoiles et les arbres, les fleurs, les fourmis et les papillons.

Lorsque l'enfant a grandi il faut lui expliquer les beautés sur lesquelles il prie. Il faut lui faire admirer les chefs-d'œuvre de l'art et de la pensée humaine; lui faire comprendre qu'un pays n'est grand que par les grands hommes qui l'illustrent et que chacun doit à Dieu et à son pays de donner la pleine mesure de son talent.

A l'âme qui a le goût du beau il faudra l'air du ciel; elle planera au-dessus des bassesses et des mensonges. Et quand le juge de la vie viendra frapper à sa porte, elle aura autre chose, à lui offrir.

"que des fruits sans éclat, par terre ramassés".
Marcelle André.

Papillon de novembre

(Dans le bois des bouleaux, au Mont-Royal)

Pauvre papillon qui voltiges
A l'entour des grands bouleaux froids,
Et qui cherches en vain les tiges
Où tu te posais autrefois;

Revenant d'heures en allées,
— Heures mortes avec l'été —
Dans le bois aux mornes allées
Je te bénis d'être resté!

Malgré l'inexorable étreinte
De l'hiver meurtrier et sûr,
Tu braves la nature éteinte
Et t'enivres encor d'azur;

Tant que survit un souffle d'aile
En ton cœur d'insecte chétif,
Tu voleras, âme mortelle,
Vers le bleu de ton ciel natif;

Palpitant toujours dans ton rêve,
Epris de ton illusion,
Il n'est pour toi plus d'heure brève
Mais qu'une immense vision!

Ah! seul contre la terre entière,
Quand s'épuisera le secret
De ta foi merveilleuse et fière,
Tu ne mourras pas tout à fait:

Car dans mon âme qui t'envie
Tu renaîtras, cher papillon,
Et je croirai mieux à la vie
Au souvenir de ta leçon!

Gerini.

Paix de Noël

Noël! Une fois de plus, la promesse divine vient du ciel à la terre, une promesse de paix, mais une promesse dont l'accomplissement est laissé à notre acceptation, une promesse qui est un appel: "Paix aux hommes de bonne volonté!"

Approchez-vous d'abord, tout auprès, vous les petits, ceux que Jésus chérit, suivez les gentils bergers et les moutons blancs. Tenez bien fort la main de vos mères qui savent combien vous serez sages et bons ayant reçu les caresses de l'Enfant-Dieu. Elles-mêmes en baissant vos petits fronts lisses y aspireront désormais la fraîcheur apaisante d'une rosée...

Ensuite de ces groupes naïfs, venez, les beaux adolescents, dont les yeux obstinément regardent l'azur et qui ont parcouru avides d'idéal tant de vallées ombreuses et de sommets altiers. Toute beauté et toute vérité est là sous le rayonnement d'une étoile mystérieuse...

Et vous, les doux gardiens penchés sur la houlette du devoir, pères magnanimes, ouvriers laborieux, laissez pénétrer en vos membres endoloris, la suavité de la paix qui émane de cet enfant rose couché sur la paille...

Auprès de la Vierge Mère, dans l'extase inclinée, hâtez vos pas, vous toutes, ses sœurs. D'un mouvement gracieux, en longues tuniques blanches, formez autour d'elle une couronne de pureté...

De tous les alentours, accourez, âmes fidèles, cependant que la promesse va retentir jusqu'aux extrémités du monde : là-bas, trois rois mages se mettent en route...

Venez, vous tous qui avez en vain demandé aux plaisirs et aux divertissements un seul instant de vrai bonheur. Prenez la myrrhe du renoncement et venez.

Venez, vous qui avez demandé à la raison bornée le secret de la Vie et qui avez été frustrés de vos désirs. Prenez l'or de la sagesse éternelle et venez.

Venez, vous qui vous êtes enivrés aux rêves d'orgueilleux empires. Prenez l'encens de la véritable grandeur et venez.

Dans le silence des nuits profondes, depuis l'heure pastorale de la Judée jusqu'à nos jours sinistres, Noël apporte au monde un même divin message : "Paix aux hommes de bonne volonté!"

.....Et bien peu y répondent. -

Justine Hardel.

LES VIEUX NOËLS

"S'il était, dit P. Tarbé, jadis, une fête nationale en France, c'était celle de Noël, témoin ce dicton :

Quiconque bon Français sera
Point de chanter ne se feindra
Noël à grand'gorgée ;
Et son bien lui croistra
Tout le long de l'année.

"Aussi, tout porte à croire que les chansons de Noël furent inventées en France.

Lumine multiplice noctis solatia præstant
Moreque Gallorum carmina nocte tonant.

"Dans l'origine, ces chants étaient latins ; mais, dès le XII^e siècle, nous voyons arriver les *noëls farcis* : Eudes de Sully, évêque de Paris, dans son Ordonnance de 1198, le dit en termes exprès. A la messe de minuit, deux prêtres revêtus de chapes de soie chantaient l'épître et l'évangile, en mélangeant au texte latin un chant français. Quelquefois, dans notre province, deux enfants de chœur placés au jubé, répondaient en français au sous-diacre chargé du chant latin. Comme le rappelle le prier de Saint-Waast d'Arras, dans le distique cité plus haut, ces chants nocturnes avaient lieu à la lueur de nombreux flambeaux, ou plutôt de petites chandelles, ainsi qu'on le dit encore dans les campagnes,

A Noël, à Noël
Les petites chandelles!"

La fête de Noël était surtout, au vieux temps, comme elle l'est encore aujourd'hui, celle des enfants ; mais elle se célébrait dans toutes les familles, sous le chaume du pauvre, comme sous le toit de la bourgeoisie, dans les châteaux de la noblesse comme à la cour des rois. La seule différence, c'est qu'ici la crèche était plus riche et qu'on y voyait au complet la sainte famille, les rois, les bergers, le bœuf et l'âne traditionnels.

Noël n'était pas seulement la fête religieuse, rappelant

à l'homme l'œuvre de la rédemption, c'était aussi la fête patriarcale, rassemblant autour du chef de famille, aux cheveux blancs, autour de l'aïeule au front vénéré, leurs fils et les fils de leurs fils.

"A la fin du jour, après le travail, alors que sonnait l'heure du repos, tous les invités se rendaient gaîment à la demeure des ancêtres. Là, en grande cérémonie, on plaçait dans le vaste flanc du foyer hospitalier, sur le lit qui l'attendait, la bûche de Noël, dont le nom variait selon les pays. On la choisissait lourde, forte, puissante, au besoin ayant racines et branches. Une bûche de Noël, bon choix, devait durer quatre jours. Hommes, femmes, jeunes filles, jeunes garçons se mettaient à genoux et priaient Dieu de bénir à toujours la famille et sa maison. Puis, la souche installée, on y jetait quelques gouttes d'eau bénite. Enfin, au milieu des encouragements de l'assemblée, le doyen, d'une main tremblante de vieillesse, allumait les sarments. Quand la flamme, en pétillant, éclairait de sa blanche lumière les coins les plus obscurs de la grande salle, quand s'élevait la gerbe d'étincelles éblouissantes, que de cris de joie, que de battements de mains ! Et chacun de crier gaîment : Noël ! Noël ! Alors commençait la veillée."

La France est riche en vieux noëls. Point de province qui n'ait les siens en abondance. On pourrait en faire une bibliothèque. Ce qui les caractérise tous, c'est la naïveté à laquelle se mêle parfois quelque malice. Presque tous ces noëls sont anonymes, et l'on ne saurait dire exactement où ils ont pris naissance. Les uns ont été composés vraisemblablement sous les arcades des cloîtres, dans les stalles capitulaires, "dans les presbytères aux verdoyants berceaux, dans les chambrettes des séminaires".

On a dit que ces cantiques, qui sont, sous leur forme populaire, des prières venant du cœur, avaient un accent vieillot, et on les a pendant longtemps laisser tomber en désuétude. Un poète de nos jours, M. Maurice Bouchor, a montré que cette forme pouvait être rajeunie. Son *Noël*, qui est tout un drame en quatre actes, a obtenu dans le monde littéraire un succès considérable et bien légitime. A lire le petit volume exquis, on se croit reporté à ces époques du moyen âge, où, quand sonnait à minuit l'heure sainte de la nativité du Christ, on s'agenouillait pieusement, et l'on priait de toute son âme "le Dieu qui donne les belles moissons".

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner ici la *Chanson de Noël*, qui figure dans le drame de M. Bouchor, et qu'un poète du XIII^e ou du XIV^e siècle aurait signée :

Jésus vient de naître ;
Allons reconnaître
Pour notre Seigneur l'enfant gracieux
Que Dieu nous envoie ;
Tout est plein de joie ;
Sur la terre on danse, on rit dans les cieux.

Noël ! Noël !
Sur terre on danse, on rit au ciel
Noël ! Noël !

Prenez, je vous prie,
Pour charmer Marie,
Violons, hautbois, flûte de roseaux
Qu'il est doux d'entendre ;
Au mignon si tendre
Vous apporterez de jolis oiseaux.

Noël ! Noël !
Sur terre on danse, on rit au ciel,
Noël ! Noël !

Dans l'étable claire,
Afin de lui plaire,
Voleront partout grives et pinsons,
Fauvettes mésanges.
Le doux roi des Anges
Sera tout ravi d'ouïr leurs chansons.

Noël ! Noël !
Sur terre on danse, on rit au ciel
Noël ! Noël !

Las ! je suis une bergère,
Ma bourse est légère,
Mais je veux offrir à ce pauvre amour
Une chemisette,
Et, pour amulette,
Un lièvre mignon qui bat du tambour.

Noël ! Noël !
Sur terre on danse, on rit au ciel !
Noël ! Noël !

Jésus vient de naître,
Allons reconnaître
Pour notre Seigneur l'enfant gracieux
Que Dieu nous envoie ;
Tout est plein de joie ;
Sur terre on danse, on rit dans les cieus

Noël ! Noël !
Sur terre on danse, on rit au ciel.
Noël ! Noël !

Le Noël de Stenay.

Le bruit de la naissance
Du divin rédempteur
Se répand dans la France
Tous vont au Dieu Sauveur.
Dans ce concours nombreux de villes et de villa-
Stenay, ses environs, — don, don, [ges,
Y vont tous à grands pas. — la, la,
Lui rendre leurs hommages.

Le clergé, plein de zèle,
Suivi des magistrats ;
Tout le peuple fidèle
Qui vit dans ces états,
Humiliés, confus de voir dans la misère,
Un Dieu si grand, si bon, — don, don,
S'en vont en éclat, — la, la,
Voir le roi de la terre.

Les Minimes, en silence,
Bientôt avec ardeur,
S'en vont en assurance
Saluer le Sauveur :
— Nous apportons nos cœurs, ils ne sont pas pour
Nous vous les présentons, — don, don, [d'autres :
Votre amour les rendra, — la, la,
Tous semblables au vôtre.

D'un air doux et modeste,
Cette communauté,
Que l'on nomme céleste,
Iroit avec gayeté ;

Mais la règle, qui veut qu'on garde la clôture,
Les tient à la maison, — don, don,
Elles n'en sortent pas, — la, la,
Dans cette conjoncture.

Les Sœurs hospitalières,
Qui ont la liberté
Arrivent des dernières !
A l'étable éventée ;
Mais, ayant vu l'enfant dans les bras de sa mère,
Se dire : — Retournons, — don, don,
On n'a pas besoin, là, — la, la,
De notre ministère.

Les dames y allèrent,
Pour lui faire leur cour ;
Puis l'enfant saluèrent
Admirant son amour.
— Quel prodige inouï ! Quoi ! se peut-il qu'il faille,
Pendant que nous dormons, — don, don,
Sur plume et matelas, — la, la,
Qu'un Dieu soit sur la paille ?

Les officiers de guerre,
Fâchés d'avoir trouvé
Le Maître de la terre
Si pauvrement logé :
— Punissons Bethléem, dirent-ils en colère.
Mais la Vierge dit : — Non, — don, don,
Il est dans cet état sur l'ordre de son Père,

Notre imprimeur s'avance,
Apportant ce Noël ;
Avec grand révérence,
Il l'offre à l'Eternel
En lui disant : — Seigneur, recevez cet ouvrage
De mon impression, — don, don,
Ce peu de papier-là, — la, la,
Peut-il vous rendre hommage ?

Toute l'artillerie,
En cette belle nuit,
Vient rendre au vrai Messie
Ses devoirs à grand bruit.
Joseph paraît ému, la Vierge est étonnée
D'entendre le canon, — don, don,
Qui fait de son éclat, — la, la,
Retentir la Judée.

Chacun de vous s'étonne
Qu'il veuille bien souffrir
Qu'on voye, en sa personne,
Un Dieu s'anéantir.
Du créateur des cieus l'humilité profonde,
Blâmant l'ambition, — don, don,
Veut entendre par là, — la, la,
L'orgueil des grands du monde.

La Vierge fort contente
De leur empressement,
A la troupe présente
Fait son remerciement :

— Mon fils reconnaissant, conservant la mémoire
De votre affection, — don, don,
Vous récompensera, — la, la,
D'avoir soin de sa gloire.

LES CERCLES D'ÉTUDES

Le programme des cercles d'étude.

Quand on a réussi à former un cercle d'études, groupe homogène, composé de membres, ayant une formation semblable, des intérêts communs, et qui travaillent ensemble à développer l'une, et à sauvegarder les autres, il s'agit d'élaborer un programme. Evidemment, on ne laissera pas cela au hasard. Il convient que le programme soit préparé à l'avance par une étude longue et sérieuse faite par des personnes compétentes, qui connaissent les goûts, les aptitudes, les dispositions, des membres du cercle.

Il ne s'agit pas seulement d'avoir de la bonne volonté, tout doit se faire avec ordre et méthode. Nous savons que l'objet du cercle est d'intéresser et de former; c'est en vue d'atteindre ce double but que nous composerons les programmes des réunions d'études.

Pour arriver à ces résultats il faut viser dans leur rédaction à introduire de l'unité, en même temps que de la variété et à choisir les sujets de telle sorte, qu'ils trouvent leur utilisation immédiate.

Une étude suivie facilite le travail d'esprit en ce qu'elle concentre l'attention et empêche nos facultés de butiner ici et là; c'est une espèce de spécialisation qui ramène le même sujet d'une réunion à l'autre, méthode excellente surtout pour les questions sociales si variées si complexes et réclamant une application soutenue.

Afin de poursuivre avec fruit une étude sérieuse il est à recommander, d'adopter un auteur, d'en lire une partie à chaque réunion de le commenter, de l'expliquer. On peut prendre tel ouvrage, ou telle partie d'un ouvrage, au cours d'une année, ou encore faire diverses recherches, enquêtes, observations sur l'ensemble d'un même sujet. Ainsi l'enseignement primaire, supérieur, normal, l'éducation, la formation physique à l'école, au foyer; ou encore, le rôle social de la femme dans la famille, à l'atelier dans la législation dans les professions ou autres carrières. On choisira dans un ordre d'idées une sujet national, nos poètes canadiens par exemple fournissent la matière d'une étude très intéressante; de même l'histoire de notre pays, remplie de trésors, qu'il ferait bon de découvrir, n'en ferait-on connaître qu'un fait à chaque réunion. L'important consiste à bien reprendre le fil du développement d'une réunion à l'autre, et à cet effet on peut au besoin résumer ce qui a été parcouru, soit par écrit ou oralement. On aura ainsi une vue d'ensemble du sujet étudié et en guidant le travail de chacune il sera possible avec le minimum d'efforts, de parcourir tout le cycle d'un sujet au cours d'une année. Cependant la rigueur des méthodes ne doit pas être une entrave à l'étude, ce qui arriverait si l'on y percevait une certaine monotonie. C'est pourquoi tout en maintenant l'unité d'orientation dans les études il sera bon de faire alterner certains sujets secondaires. Tantôt c'est une critique brève d'un livre lu récemment par une des jeunes filles, tantôt une pièce de vers récitée, ou un petit article de journal recueilli pour le cercle. A certains jours l'une apporte, après consultation, la solution d'une question soulevée à la réunion précédente. D'autres fois c'est une récitation en rapport avec l'étude du jour, ou bien un morceau de chant ou de piano.

On peut varier la manière de présenter un même sujet; questionner, interpeller, discuter — l'essentiel c'est que

l'entrain règne comme il arrive d'ailleurs dans un petit groupe sympathique.

Mais l'intérêt des programmes devra tenir surtout, du fait que les sujets traités, touchent d'aussi près que possible tous les membres.

Ainsi, la grande question celle à laquelle il faut penser toujours et dont il faut parler souvent, la conservation de notre langue nationale, présente ce caractère d'extrême intérêt.

Que l'étude en soit faite en première ligne, (son droit de survivance au Canada, ses luttes, les conditions de son triomphe) ou parallèlement aux autres études, le résultat pratique en sera le même, et d'autant plus palpable que l'étude en aura été faite avec plus d'enthousiasme.

Un autre sujet d'intérêt tout aussi pratique est celui de l'éducation. Ne sommes-nous pas toutes plus ou moins des éducatrices?

L'histoire de l'éducation dans notre province, l'étude des lois scolaires des droits des parents, et de l'état, l'éducation dans la famille et à l'école, autant d'aspects d'une même question qui intéresseront les sœurs aînées de nombreuses familles, les mères de demain, ou les institutrices.

Puis l'enseignement ménager, sa nécessité dans les écoles et dans les familles, éveillera aussi l'attention de toutes les membres de cercle, leur fera voir le côté noble et utile des occupations les plus terre-à-terre, leur fera aimer ces occupations, et fera dire aux papas et aux grands frères que le cercle est utile à quelque chose, puisqu'il aide à améliorer le foyer. Cette utilité pratique se retrouve encore dans les études sociales même pour des jeunes filles. L'étude des lois économiques, des remèdes à apporter aux maux de la société devient de plus en plus urgente, surtout en ces temps de crise. Toutes les questions d'actualité, lois concernant les femmes, conférences, lectures seront l'objet de discussions fructueuses. Il ne manque donc pas de sujets d'une utilité évidente, et qui, étudiés avec méthode, seront du plus haut intérêt. Mais le cercle doit viser plus haut que d'intéresser, il doit former. Il doit former au triple point de vue religieux, social et intellectuel. L'enseignement religieux est à la base de toute formation. Nous en ferons un des articles les plus importants de nos programmes.

Pour être des valeurs sociales, vivons notre Evangile, et pour le vivre étudions-le. Rien de plus facile et de plus consolant croyez-le que de lire au cercle chaque semaine, une page d'Evangile, et d'en dégager la leçon pratique appuyée au besoin à une autorité ecclésiastique. Cela nous convainc de plus en plus de la profondeur de la parole divine, qui semble avoir été dite, en prévision de tous les problèmes sociaux de tous les temps. Les questions d'apologétique ou de doctrine qui se rencontrent au cours d'une lecture ou d'une discussion peuvent fournir après avoir été élucidées par qui de droit, matière à des dissertations assez étendues; alors la formation religieuse donnée par le cercle prend une valeur bien spéciale en ce sens qu'étant le résultat d'efforts individuels, de réflexions personnelles, elle pénètre profondément les esprits. La formation religieuse appliquée à nos relations avec le prochain prendra la forme d'action sociale.

Aucun cercle quel que soit son objet propre ne doit se désintéresser tout à fait, de donner à ses membres les notions nécessaires, à leur formation sociale. On vous dira au cours du congrès comment donner aux études une orientation en ce sens. Disons à l'avance que beaucoup

de cercles gagneraient pour la formation de leurs membres, à mettre au programme des sujets comme celui-ci : La condition de certaines employées de magasin ou d'atelier, moyens pour chacune d'apporter remède aux inconvénients qui y sont constatés. Ne croyez-vous pas qu'une telle étude montre l'importance de pousser, plus loin ses connaissances pour ranimer son zèle et ne pas abuser de sa position envers les subalternes ? Le rôle des associations professionnelles, des corporations de métiers, quel sujet propre à faire voir la grandeur du travail et à stimuler chaque jeune fille, à remplir sa vie d'œuvres utiles. Certains cercles ont inscrit à leur programme des œuvres de charité, comme la visite des pauvres, la confection des vêtements, etc. Ce travail bienfaisant pour les assistés, contribue singulièrement à la formation sociale des jeunes filles, en diminuant leur égoïsme. Toutes ces études de détail doivent être mises au programme, afin de développer le sens des responsabilités, puisque c'est le premier mot de la formation sociale. La formation intellectuelle, avons-nous dit, doit être l'une de nos préoccupations. Nous louons hautement les cercles qui font des études littéraires ou historiques propres à discipliner l'esprit, mais nous croyons que les études sociales, si arides puissent-elles paraître, sont un puissant agent de formation. Dans les cercles affiliés où ces études sont en honneur, on propose à chaque membre un travail par année sur un sujet choisi d'avance, parmi ceux que fournit le comité central.

Quel excellent exercice que celui de s'astreindre, à préparer une causerie. Dans les cercles où l'on fait, comme il a été dit plus haut, une étude suivie d'un auteur, chaque membre à son tour est invitée à résumer ce qui a été lue à la réunion précédente. C'est tout un art que de résumer. La discussion comme on nous le dira, est aussi une gymnastique de l'esprit en ce qu'elle force à faire une sélection parmi les arguments qui se présentent nombreux, à énoncer d'abord les plus importants et à fixer les autres au second plan. Discussion, causerie, étude, lecture, quels qu'en soient les sujets, et surtout s'ils sont du domaine social, voilà qui constitue un excellent programme de formation intellectuelle.

Grâce à l'expérience et à la bonne volonté de quelques-unes tout ce travail avec une préparation antérieure peut être accompli dans le temps limité pour chaque réunion. Pour arriver à de bons résultats, il faut avec patience commencer et recommencer le même effort d'esprit ; c'est l'histoire vieille comme le monde mais toujours vraie de la petite goutte d'eau creusant la pierre. A ce prix s'achète la véritable formation celle qui donne la valeur réelle, en développant la personnalité. Le cercle doit former des compétences et des dévouements. Nous avons peut-être besoin plus qu'ailleurs, ici, au Canada, et surtout à ce tournant de notre histoire nationale, d'éveiller des énergies religieuses, sociales, intellectuelles. Puissent les cercles d'études tracer leurs programmes de telle sorte qu'ils y contribuent largement.

Florence Fernet.

“La pensée d'un seul est le levain d'une multitude ; la vertu d'un seul sanctifie une foule ; le sang d'un seul rachète une race ; le plus glorieux ou le plus humble dévouement grandit tout un siècle.”

Lamartine.

L'entr'aide des Cercles d'études

Plan de causerie : L'économie :

1. Sa définition véritable — Les contresens à éviter.
2. La valeur éducative et morale de cette vertu.
3. Son utilité sociale, particulièrement de nos jours.
4. Comment la développer :
 - (a) dès l'enfance par l'imposition de bonnes habitudes.
 - (b) Par la diffusion de notions pratiques d'économie.
 - (c) Par la diffusion de l'esprit chrétien.

Bibliographie.

Usage des biens temporels — (Semaine sociale, Dijon, 1906) Pascal. — Destination et usage des biens temporels (Semaine sociale, Amiens, 1917) Calippe. — Lettre sur l'éducation des filles, Mgr. Dupanloup. — De l'éducation chrétienne — Vermiolles. Le devoir social dans l'emploi de l'argent (S. S. St Etienne 1911). Deslandres. L'alimentation à bon marché, saine et rationnelle. D. Cazalis et Lirais. (chez Beauchemin). — Tout est cher, pourquoi. Georges Pelletier (Le Devoir).

- Sujets d'entretien.**
1. Mentionner à tour de rôle une observation ou une expérience au sujet de l'éducation des enfants : maladresse à éviter ou méthode à préconiser.
 2. Faire part d'une recette ou d'un procédé particulièrement économique dans l'économie domestique.
 3. Glanures de faits saillants et de citations sur les bienfaits de l'économie.

Les livres qu'il faut lire

“La Question sociale et nos Devoirs de catholiques”, tel est le titre du dernier ouvrage publié récemment par le R. P. Joseph-Papin Archambeault, S. J.

Cette brochure de 112 pages éditée par l'Ecole sociale populaire de Montréal, est tout à fait attrayante.

Après avoir fait passer sous nos yeux les différentes écoles d'économistes, avec leurs définitions diverses de la question sociale ; après avoir cité Lasalle, Bebel, Anatole Leroy-Beaulieu, L. Brentano, Claudiot Janet, Brunetière, Th. Ziegler, le comte de Mun, l'auteur en arrive à la conclusion que “la question sociale, quelle que soit l'ampétude de sa signification primitive, se concentre de nos jours, de l'aveu de toutes les écoles, sur le monde du travail.”

La question sociale, du reste, n'est pas entièrement nouvelle. De tout temps des riches et des pauvres, des employeurs et des employés se sont rencontrés dans la vie. L'antiquité ne mettait que la force brutale au service du maître : l'esclave n'avait qu'à souffrir ou à mourir.

Le moyen âge fut l'âge d'or de l'ouvrier, parce que les corporations, les confréries avaient des lois tirées de l'Evangile.

Le XX^e siècle a rétrogradé. L'égoïsme païen a trop souvent repris la place de la charité chrétienne. Le capitalisme a allumé la haine dans les âmes, et l'ouvrier organise la résistance. Seul l'esprit de l'Evangile maintiendra ou ramènera l'ordre dans le monde du travail, et avec l'ordre la paix.

La Révolution avait clamé partout que l'Eglise donne ses préférences aux riches en méprisant les pauvres. Léon XIII parla. Ce jour-la, “il allumait sur le roc du Va-

tican la grande lumière que cherchaient et qu'appelaient, pour éclairer leur route, toutes les âmes chrétiennes engagées dans le mouvement social."

Trois puissances, affirme le pape, doivent concourir à soulager la société souffrante : l'Eglise, l'Etat, l'Association. L'Eglise est toujours à l'œuvre ; elle "ne se contente pas d'indiquer la voie qui mène au salut, dit Léon XIII, elle y conduit et applique de sa propre main le remède au mal... Pour ce qui est en particulier de la classe des travailleurs, elle fait tous les efforts pour les arracher à la misère et leur procurer un sort meilleur."

Et l'Etat? L'Etat a des devoirs généraux et permanents, aussi bien que des devoirs particuliers à remplir. Tout en respectant les droits des individus et de la famille qu'il ne peut absorber, il doit protéger la communauté et ses parties.

Restent les devoirs de l'Association. "En dernier lieu, dit Léon XIII, les maîtres et les ouvriers eux-mêmes peuvent singulièrement aider à la solution par toutes les œuvres propres à soulager efficacement l'indigence et à opérer un rapprochement entre les deux classes. De ce nombre les sociétés de secours mutuels ; les institutions diverses, dues à l'initiative privée qui ont pour but de secourir les ouvriers, ainsi que leurs veuves et leurs orphelins en cas de mort, d'accident ou d'infirmités ; le patronage qui exerce une protection bienfaisante sur les enfants des deux sexes, sur les adolescents et sur les hommes faits. Mais la première place appartient aux corporations ouvrières qui en soi embrassent à peu près toutes les œuvres."

Les associations ouvrières à base religieuse sont devenues une protection nécessaire contre les empiètements des mauvais patrons et des unions dangereuses.

Et puis, il n'en faut pas douter, la question sociale existe chez nous, dans la province de Québec. On le voit bien, au surplus, en parcourant les pages où le P. Archambault expose la situation de nos ouvriers. Des faits nombreux, des chiffres incontestables font songer le lecteur tant soit peu soucieux de l'avenir des nôtres. En mettant de côté le manque d'épargne et l'alcoolisme qui nous font tant de mal, il demeure établi que beaucoup d'ouvriers n'ont pas un salaire capable de répondre aux besoins de leur famille. Et les causes de ce déficit au budget familial sont dans le coût de la vie amené par "l'influence des trusts, l'augmentation des taux de transports, les travaux publics et les dettes municipales, provinciales et fédérales, l'immigration intense au Canada, l'accroissement rapide de la population urbaine et la désertion des campagnes, l'insuffisance de la production, les opérations sur les immeubles et la multiplicité des intermédiaires."

Toutefois la première de ces causes l'influence des trusts, paraît être la principale.

Après avoir étudié la condition matérielle de notre classe ouvrière, le savant Jésuite se demande quelle est la situation morale du travailleur chez nous.

L'âme populaire encore religieuse est cependant menacée de subir une transformation profonde. "Une mentalité, inconnue il y a vingt-cinq ans, inspire aujourd'hui non la majorité de nos travailleurs, mais la plupart de ses chefs, et par eux elle pénètre peu à peu la masse encore saine, chassant devant elle, ou réduisant à une passivité presque complète, le vieil esprit fraternel et catholique qui l'avait toujours animée."

Mais il faut des remèdes aux maux dont nous souffrons ; il faut aussi prévenir ceux qui nous menacent.

C'est d'abord dans la famille que l'homme de demain, le petit enfant de trois ans, apprendra sur les genoux de sa mère "à se désoccuper de lui-même, pour se soucier des autres" ; à ces douces heures de la vie, où se commence l'éducation d'une âme, l'enfant sentira déjà dans son cœur, avec l'amour de Dieu, l'amour des pauvres, de ceux qui souffrent. L'esprit de sacrifice, de dévouement grandira avec l'enfant ; cette éducation sociale se continuera à l'école où le maître, la maîtresse, en récréation, en classe, dans les séances académiques, à la promenade, trouvera l'occasion de préparer discrètement mais constamment à l'action sociale catholique. De leur côté, les cercles d'étude, en dehors des collèges, sous la direction d'un aumônier averti et zélé, peuvent préparer une vaillante et puissante élite.

Mais cette charité proprement dite qu'il faut insuffler dans les âmes neuves, elle doit être aidée par l'organisation des œuvres populaires, syndicats, secrétariats du peuple, caisses de retraite, assurance contre les accidents, la maladie, le chômage, caisses de crédit mutuel, etc.

Si, de toutes ces œuvres le prêtre est ordinairement le principal initiateur, il doit être aidé. "Le catholique d'action regardera donc, comme le premier de ses devoirs, la collaboration aux œuvres pour lesquelles ses chefs spirituels demanderont son concours."

JOSEPH.-G. GELINAS, ptre.

(Extrait du Bien Public des Trois-Rivières).

NOTRE COURRIER

Mouvement Fédératif Catholique. — Le mouvement fédératif parmi les sociétés féminines de langue anglaise que nous signalions lors de notre congrès en mai dernier s'est fortifié depuis et actuellement reçoit l'affiliation des 14 paroisses de langue anglaise, dont les groupements féminins comptent plus de 1000 membres, ainsi que de plusieurs sociétés féminines bien connues : la "Women's Cath. Benevolent Association", la section féminine du "Ancient order of Hibernians", la "Catholic Women's League", nouvellement formée, le "Catholic Girls' Club", la "Catholic Social Service Guild".

Une fois lancé ce mouvement a ainsi trouvé de nombreux adhérents ; dans les paroisses où aucun groupement de femmes n'existait précédemment, on a formé un Comité paroissial, afin qu'il puisse faire partie de la Catholic Women's Federation of Montreal. L'invitation faite par la Présidente Générale de la Féd. Nat. S.-Jean-B. à cette organisation sœur, de coopérer avec les Canadiennes-Françaises a été reçue chaleureusement.

Nous nous réjouissons que le moment soit enfin venu où, si l'occasion le demande, un groupement catholique féminin complet, soit prêt à l'action.

Catholic Women's League: — Le 7 novembre fut inaugurée à Montréal, la "Catholic Women's League". La Ligue a reçu l'approbation de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési. Pour le moment la "Catholic Women's League" s'en tiendra à la formation des Comités de la Croix Rouge et des œuvres de charité. Le premier fonctionne activement, le deuxième aussi dans l'œuvre de la

"Loyola Convalescent Home". Il convient de noter ici le beau geste du "Loyola Club" qui passe au "Catholic Women's League en perdant son identité en faveur du groupement plus nombreux. Il lui apporte une large part de jeune activité et d'espérance pratique dans les œuvres. — Nos félicitations au club Loyola et à la "Catholic Women's League qui a adopté la belle devise: "Laborare est orare".

La Ligue des Ménagères de Québec: — Les bienfaits de l'association de la Ligue des Ménagères de Québec se fait sentir de plus en plus. La demande faite auprès du Gouvernement par le Conseil Central que nous signalions le mois dernier, a été si bien reçue qu'il est maintenant décidé que le Gouvernement Provincial s'occupera des frais des Cours d'art Culinaire dirigés par la Ligue des Ménagères.

Notons ici que la première inspiration de cette ligue est due au R. P. Hudon à qui sa longue expérience avait fait constater que la misère entre souvent au foyer pauvre par suite du manque de connaissances pratiques chez la femme.

Par des conférences, des visites à domicile, la Ligue s'efforce désormais de répandre des connaissances d'art culinaire — des soins à donner aux enfants, etc.

Elle promet son appui aux marchands les plus recommandables. Par son entremise les petites bourses profitent des avantages de l'achat des denrées en grandes quantités car la Ligue réunit les commandes de plusieurs ménagères et obtient ainsi pour chacune des conditions très avantageuses, qu'il eût été impossible aux acheteuses isolées, d'obtenir.

Fédération catholique franco-américaine. — Au 15 du mois de juillet dernier, nos vaillants et tenaces amis les mutualistes franco-américains catholiques des Etats-Unis de l'Est, parvenaient, au bout de longues années de négociations, et après plusieurs mois d'études et d'efforts concrets, à mettre enfin sur pied, en pleine fièvre de la guerre déclarée par leur pays à l'Allemagne, depuis trois mois, la fédération de leurs associations de bienfaisance et de secours mutuels, telle qu'ils l'avaient depuis si longtemps rêvée, dans leurs meilleures ambitions patriotiques.

Pour les employées de magasin. Nous tenons à signaler une heureuse initiative du Local Council of Women qui envoie un grand nombre de circulaires demandant aux femmes de faire leurs achats de Noël à bon heure, afin de permettre aux employées de ne pas arriver aux fêtes exténuées. Chaque personne dit-on qui s'efforcera de "magasiner" de préférence le matin et qui n'attendra pas aux derniers jours pour compléter ses emplettes pourra se rendre le témoignage qu'elle aura contribué pour sa part au bonheur de quelqu'un au jour de Noël et du premier de l'An.

AVIS

Voici, avec la nouvelle année l'échéance de l'abonnement à la Bonne Parole. Nos lecteurs rendront service à l'organisation en en tenant compte. Le prix si modeste de l'abonnement est bien nécessaire au soutien de la revue. L'acquitter promptement est une efficace participation à son œuvre sociale.

Chronique internationale

France. Ligue Patriotique des Françaises.

Toutes les Ligueuses seront fières de la distinction dont l'Académie Française a bien voulu honorer la Ligue Patriotique des Françaises, en lui attribuant un Prix Montyon de 1.900 francs. Ce haut encouragement ne peut que stimuler davantage le zèle et le dévouement déjà si généreux des Ligueuses. (*Echo de la L. P. D. F.*)

Angleterre. Catholic Women's League.

En septembre dernier paraissait dans la C. W. L. magazine, un article dont nous résumons la teneur. Nos lectrices sauront que depuis le People's bill a reçu force de loi.

Sept millions de femmes anglaises auront le droit de vote aux prochaines élections, si le People's bill est accepté. Le C. W. L. ne pouvait se désintéresser de ce fait et des responsabilités qu'il entraîne. Sans doute la Catholic Women's League, comme notre Fédération Nationale n'est pas un corps politique. Son objet a toujours été et reste encore d'organiser les femmes catholiques en vue de l'action sociale et par suite de rendre l'influence catholique plus efficace. Jusqu'à présent, la ligue s'abstenait par principe de politique, avait conservé une attitude neutre à l'égard du mouvement pour le suffrage féminin. Il n'eût pas été possible de choisir une autre ligne de conduite pour réussir à grouper toutes les femmes en vue de l'action sociale catholique. Cette attitude avait même beaucoup mécontenté certains féministes convaincus que le suffrage était le seul fondement sur lequel on pût édifier même le féminisme chrétien. Et il faut malheureusement admettre que le maintien de cette neutralité à certaines époques d'agitations politiques a empêché la C. W. L. de prendre une position bien définie en plusieurs questions importantes. Désormais, quels que soient les sentiments des membres de la Ligue à l'égard du suffrage, si le Bill en est passé, le champ de l'activité catholique féminine ne sera plus à discuter. Il faudra agir courageusement. Ainsi dans les questions d'éducation, les électrices membres de la Ligue seront organisées en vue d'unir leurs efforts à tout l'ensemble du peuple catholique sous la direction du clergé. La Ligue sera un auxiliaire d'éducation civique. En toutes les questions de législations pratiques au point de vue féminin, plus encore la Ligue trouvera son utilité. Elle constituera de tous ses membres un groupe politique influent au lieu de les laisser s'éparpiller sous la pression d'agents corrupteurs de toutes sortes.

La Ligue se propose en toutes occasions de déterminer son attitude au vote suivant le rouage ordinaire de ses comités. Aussi bien faudra-t-il à cet effet permettre désormais les discussions en ce qui concerne l'application des principes chrétiens à la vie sociale. Mais cette discussion devra se faire avec courtoisie, avec cette pensée que souvent les minorités peuvent avoir raison, évitant toujours les paroles oiseuses et celles qui entraîneraient la contradiction faite pour le seul plaisir de débattre des arguments.

Il faudra surtout se mettre immédiatement à l'œuvre. Lutter hardiment pour la victoire des principes chrétiens et d'une chrétienne rénovation sociale.

Générateur à Rayon violet de Branston

La plus récente découverte scientifique
que pour les traitements du cuir che-
velu et de la figure chez



Madame ASSELIN

175 ouest, Av. Laurier, angle Mance
Tél.: St-Louis 4085

Rod. Carrière, Henri Senécal

Opticiens et Optométristes

207 Est, Rue STE-CATHERINE

Entre les rues Ste-Elisabeth et Sanguinet
MONTREAL



Assortiment complet de lorgnons, lu-
nettes, yeux artificiels, lunettes marine
et d'opéra. Aussi un grand choix de
Thermomètres, Baromètres de toutes sortes, Hygro-
mètres et Boussoles.

Salons privés pour l'ajustement
des yeux artificiels.

CONSULTATIONS: A l'Hôtel-Dieu, par Rod.
Carrière de 9.30 à 11 heures, excepté le mer-
credi et le samedi. Aux salons d'Optique, de
9 a.m. à 8 p.m., par Rod. Carrière de 1 p.m. à
5 p.m. Tél. Bell Est 2257.

Rendez-vous pris par téléphone

La Banque Provinciale DU CANADA

Siège social, 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé \$2,000,000.
Capital payé et surplus 1,700,000.

La seule Banque en Canada ayant un Bureau
de Contrôle pour son département d'Épargne.
Monsieur H. Laporte, président de la banque.
Sir Alexandre Lacoste, président du bureau de
contrôle.
Monsieur Tancredé Bienvenu, vice-président et
gérant général.

Succursales à Montréal.

392 est, rue S.-Catherine, près S.-Hubert.
1022 — — — — — angle Dorion.
550 — — — — — à Maisonneuve.
848 ouest, rue Notre-Dame, angle Richmond.
1333 — — — — — — Vinet.
2021 — — — — — S.-Henri.
346, rue Beaubien, angle S.-Valier.
742 est, rue Ontario, — Panet.
408 est, rue Rachel, — S.-Hubert.
103, rue Roy, (S.-Louis-de-France).
493, rue Bélanger, (S.-Arsène).
Boulevard Gouin, quartier AHUNTSIC.

HENRY BIRKS & SON Ltd.

PHILIPS SQUARE

Fabrication, réparation d'articles d'églises,
Insignes de société, Croix, etc.

Une spécialité de dorure et placage.
Commandes respectueusement sollicitées.

Enfin, outre cette influence collective du vote des Li-
gueuses anglaises, l'on mentionne le bon effet qu'aura
la représentation de l'élément catholique dans les délè-
gations auprès des corps de confessions souvent diffé-
rentes.

Si les femmes catholiques ne se préparent dès aujour-
d'hui à ces graves responsabilités dit M^{lle} Margaret
Fletcher, elles deviendront quantité négligeable. Il n'est
plus temps de se retrancher, crainte de se tromper, dans
l'inaction. L'inaction c'est faire le jeu des ennemis de
nos principes chrétiens.

Cette attitude d'une Ligue à l'égard de telle ou telle
question n'empêchera pas d'ailleurs qu'une équitable dis-
cussion du sujet ne se poursuive dans les comités. Ce
sera même une condition essentielle de la vie et du pro-
grès du groupement des femmes catholiques anglaises.

Donc unité d'action et développement de la conscience
et de l'énergie sociale des femmes jusque dans les ques-
tions du ressort politique voilà ce à quoi sont conviées les
femmes anglaises.

Nous devons aussi en faire notre profit.

L'ACADIEN DE 1710

L'abbé Groulx vient de publier l'admirable conférence sur l'histoire
acadienne, faite, en mai dernier, au Monument National. Elle forme
une petite brochure d'une haute valeur historique, littéraire et patrio-
tique. La page suivante en donne une idée:

Lorsque le 12 octobre 1710, abandonné par la France, mais ayant
satisfait à l'honneur français, l'héroïque Subercase céda définitive-

ment l'Acadie aux Anglais, une nouvelle race était née. Trois géné-
rations sont poussées et ont grandi sur la terre acadienne. L'isole-
ment, le climat, la vie de combats et d'aventures avaient rapidement
modifié le type primitif. Il en est résulté une petite race française
d'excellente venue, race de vie paisible et pastorale, avec une pointe
héroïque dans l'âme. Tout un passé d'aventures revit dans une pas-
sionnante épopée primitive avec des exploits de chasse et de flibuste,
le souvenir d'un Bienville et d'un de Latour, et surtout d'un Vincent
de Saint-Castin, le héros des montagnes acadiennes, le prince légén-
daire des tribus abénaquises. Tout cela sans doute se chante quel-
quefois dans les foyers neufs avec l'accompagnement de la mer et le
murmure des pins vieux et moussus.

Déjà les Acadiens ont pu se créer un embryon d'organisation civile
et politique. Ces fils de coureurs de bois et de mers ont la passion
de la liberté. M. de Brouillan, l'un des derniers gouverneurs fran-
çais, les appelle des "demi-républicains". Ce qui ne les empêche
point de former une petite société féodale bien hiérarchisée avec leurs
seigneurs terriens, gentilshommes rustiques qui ne sont que les pre-
miers de leurs censitaires, avec en plus leurs prêtres et leurs notables,
tous hommes de grand sens et de forte tête, si j'en juge par les re-
quêtes et les mémoires qu'ils rédigent pour le conquérant. Ils ont
leur assemblée à eux pour décider de l'intérêt public. Et les vastes
travaux d'endiguement entrepris et menés à bonne fin par ces modestes
municipes attestent un grand esprit d'harmonie et de solidarité.

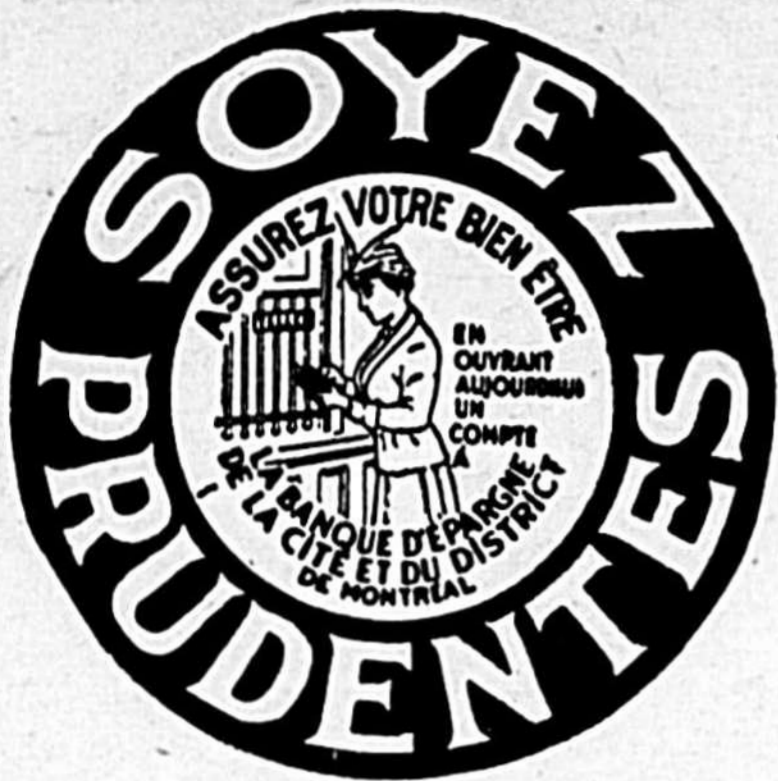
La foi catholique, l'autorité souveraine des missionnaires ont déve-
loppé ces vertus sociales. Car la foi est une autre de leurs forces;
dans l'isolement elle a été leur seul appui; l'église leur a procuré leurs
seules fêtes. Ces âmes simples s'y tiennent attachées d'un amour vi-
vant qui produit la noblesse des mœurs et la fraternité sociale.

Ajouterai-je qu'ils peuvent s'appuyer sur la force d'un autre sen-
timent et qu'ils sont déjà de leur pays? Ce sont presque tous des ter-
riens enracinés au sol. Sur ce point, leur isolement, l'abandon pres-
que continuel de la France leur a été bienfaisant. L'Acadie est leur
seule patrie, ils ne s'en connaissent point d'autre.

Oui, Mesdames, Messieurs, c'est là que pour la première fois, entre
la terre canadienne et les hommes qui étaient venus de l'autre côté,
s'est nouée l'alliance de l'éternelle amitié. Bien avant nous les Aca-
diens ont compris que la patrie est le pays de la naissance et de la vie,
la terre où dorment les ancêtres, et qu'à celle-là seule ils devaient
l'amour de leur cœur, la force de leurs bras et le sang de leurs veines.

Abbé Lionel Groulx.

Mères de famille ouvrières, commis, jeunes filles



La seule banque constituée en vertu de la "loi des Banques d'Epargnes" faisant affaires dans la cité de Montréal. Sa charte (différente de celle de toutes les autres banques) donne toute la protection possible aux déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir les épargnes quelques petites qu'elles soient, des veuves, commis, des apprentis et des classes ouvrières, industrielles et agricoles et d'en faire un placement sûr.

Nous vous réservons le meilleur accueil.
Le gérant général,
A.-P. LESPERANCE,

J.-A.-D. GODBOUT PHARMACIEN

Angle Craig et Bonsecours, Main 3379.
— Craig et côté de la place d'Armes, Main 1853.
— S.-Catherine et Darling, Lasalle 1667.

A LOUER

Tél. Bell, Est 6400.

J.-B. BAILLARGEON

(Camionnages)

La plus grande organisation de transport
329 est, rue ONTARIO — — — Montréal.

Fleurs Naturelles Artificielles

Chas.-C. de Lorimier

250, rue ST-DENIS. Tél. Est 1584

TEL. UP 2187. TEL. Rés.: Up 1329

JOSEPH SAWYER

ARCHITECTE, MESUREUR et EVALUATEUR.
407, rue GUY, Montréal.

**LAIT CLARIFIÉ ET
PASTEURISÉ
CREME, BEURRE
OEUFS**

CRÈME À LA GLACE

J.-J. JOUBERT

LIMITÉE

975, rue SAINT-ANDRÉ

Maison FILIATRAULT

Tapis, Prelarts, Nouveautés
CHAPEAUX DE DAMES, etc.

429-433, BOUL. S.-LAURENT, Montréal, P.Q.

J.-L. BAZINET

Fabricant de Stores

JALOUSIES VENITIENNE DRAPERIES
4 Buckingham Ave. Tel. Up 1644
Cotations et Mesures prises sans frais.

C.-J. GRENIER & Cie

Fabricants et Importateurs de Corsets. — Grand
choix de gants pour dames.
401-403 est, STE-CATHERINE MONTREAL

J.-A. TEASDALE & CIE

Lits de plume et matelats réparés
DÉSINFECTION de la PLUME par la VAPEUR
après les maladies contagieuses
157, VISITATION, Montréal — Tél. Est 1916

Faites vos achats à nos magasins et épargnez de l'argent.

Dupuis Frères

"Le Magasin du Peuple".

Rue S.-CATHERINE, angle S.-ANDRE

ALBUM VENNAT

Contenant superbes desseins d'ouvrages de
broderie, dentelles, pyrogravures, peintures,
broderies religieuses, etc., pour la modique
somme de 25 cents.

Raoul Vennat

642, S.-Denis. — Tél. Bell Est 3065



HARNAIS, VALISES,
SACS DE VOYAGE, SELLES.

LAMONTAGNE LIMITÉE

Bloc Balmoral, N.-Dame ouest

Librairie Notre-Dame

Mesdemoiselles MIGNAULT, Prop.

Papeterie, Impressions.

35 ouest, NOTRE-DAME — Tél. Main 7767

La Société coopérative de frais funéraires

242 est, rue Ste-Catherine — Téléphone Est 1235 — MONTREAL

Constituée en corporation par Acte du Parlement de la Province
de Québec le 16 août 1895

ASSURANCE FUNÉRAIRE

Nouveaux taux en conformité avec la nouvelle loi des Assurances, sanctionnée par
le Parlement de la Province de Québec, le 22 décembre 1916.

Système de Polices Acquittées ou Système de Polices à Vie entière.

Assurance pour Enterrements de la valeur en marchandises
de \$50.00, \$100.00 et \$150.00

Fonds de réserve en garantie pour les porteurs de POLICES
approuvé par le Gouvernement.

DÉPÔT DE \$25,000.00 AU GOUVERNEMENT

La première Compagnie d'Assurance Funéraire
autorisé par le Gouvernement.

POULIN & CIE

VOLAILLES, GIBIERS, ŒUFS.

39, marché Bonsecours. — Tél. Main 7107

TEL. MAIN 3142

J.-A. BELANGER

Manufacturier de FOURRURES

158 ouest, NOTRE-DAME angle St-Pierre
TEL. BELL ST-LOUIS 992

The Queen's Jubilee Laundry

CREVIER & FRERES, Props.

53-55-57-59 ouest, Av LAURIER angle St-Uubain
TELEPHONE EST 2220

HUDON HÉBERT & CIE Ltée

Importation en gros

Alimentation, vins, liqueurs

18, rue DeBresoles MONTREAL
CANADA

Tél. Bell Main 8257.

MADAME CABANA

PLUMES TEINTES, NETTOYÉES, ET FRISÉES

Assortiment complet de

PLUMES DE TOUTES SORTES

PLUMES PLEUREUSES REPARÉES

683 ouest, rue NOTRE-DAME, Montréal

G.-J. PAPILLON

Manufacturier de fourrures

Notre assortiment est le plus complet que vous
puissiez trouver. 181 OUEST, AV LAURIER
Télé. St-Louis 104. Près avenue du Parc

P. LAFRANCE & CIE Limitée

184, rue S.-DENIS

En face de l'université Laval

Manufacturiers et Importateurs de haute
nouveau en manteaux, costumes, robes de
toilettes, blouses, etc., d'une élégance et
d'un chic incontestable.

TEL. BELL MAIN 5082

LA CIE LOUIS WISINTAINER & FILS, Inc.

Manufacturiers de cadres, miroirs et moulures
Manufacture: Bureau:

7, rue CLARKE 58, Boul. ST-LAURENT